



# FLASH

## D'INFORMATION

### RH

*1er octobre 2020*

#### REUNION « R1 » DU CSE DE LATELEC SAS

Aujourd'hui a eu lieu la réunion « R1 » marquant le début de la procédure d'information-consultation du CSE de la société LATELEC SAS (branche Systèmes d'interconnexion).

Cette procédure, qui dure 4 mois, doit permettre de travailler avec les instances représentatives du personnel sur le projet de réorganisation, avant sa validation/son homologation par la DIRECCTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Lors de cette réunion, Thierry Mootz (directeur général délégué du groupe et directeur de la branche Systèmes d'interconnexion) et Samuel Bégué (directeur des opérations de la branche Systèmes d'interconnexion) ont présenté et expliqué le projet de transformation.

Cette réunion a également permis :

- 1- De recueillir l'avis du CSE sur l'ouverture d'un **Point Information Conseil (PIC)** dès la phase d'information-consultation – avis favorable ;
- 2- De recueillir l'avis du CSE sur la mise en œuvre du **volontariat anticipé** – avis favorable ;

- 3- De mettre au vote une résolution visant à **désigner un expert** pour assister le CSE et les organisations syndicales dans le cadre du projet – vote favorable pour le cabinet Expair ;
- 4- De mettre au vote une résolution visant à **désigner un avocat** pour assister le CSE et les organisations syndicales dans le cadre du projet (sur le budget de fonctionnement du CSE) – vote favorable.

### **1- Qu'est-ce qu'un Point Information Conseil (PIC) ?**

Le PIC est un espace d'accompagnement permettant aux salariés qui le souhaitent d'anticiper la mise en œuvre du projet de réorganisation. Animé par un cabinet externe (BPI group), il opère en toute confidentialité. Ses principales missions sont d'écouter, d'informer, d'éclairer et de conseiller sur les choix d'orientation et sur la faisabilité des projets professionnels.

Chaque salarié peut solliciter un entretien individuel et confidentiel avec le PIC. La prise de rendez-vous s'effectue au 0800710647 (numéro vert).

En parallèle, des réunions d'Informations Collectives seront organisées par le PIC à partir du 6 octobre 2020 sur le site de Labège. Les modalités de participation seront communiquées ultérieurement.

### **2- En quoi consiste le volontariat anticipé ?**

Dans le cadre du projet de réorganisation, les départs volontaires ne peuvent intervenir qu'après les phases d'information-consultation et de validation/homologation du projet. Toutefois, il est possible pour les salariés d'anticiper cette démarche et de préparer en amont un dossier de départ volontaire. Le PIC est notamment habilité pour accompagner et conseiller les salariés sur ce point.

### **3- Quel est le rôle de l'expert désigné ?**

Dans le cadre du PSE, le CSE peut recourir à une expertise portant notamment sur les domaines économique et comptable, ainsi que sur les effets potentiels du projet sur les conditions de travail. L'expert ainsi désigné (Expair) apportera toute analyse utile pour permettre au CSE de mener la négociation.

## **DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ECOUTE PSYCHOLOGIQUE**

Un dispositif d'écoute anonyme et confidentiel est mis à la disposition des salariés, afin d'échanger avec un consultant-psychologue du cabinet externe Stimulus Conseil. Le planning de présence et les coordonnées de prise de rendez-vous sont consultables sur [www.latecoere.aero/RHinfo](http://www.latecoere.aero/RHinfo).

### **Pourquoi recevez-vous ce flash d'information ?**

Vous recevez cet e-mail car vous êtes salarié(e), intérimaire ou stagiaire du groupe Latécoère en France (sociétés LATElec SAS et Latécoère SA). Vous pouvez demander à recevoir ces flashes d'information directement sur votre e-mail privé en adressant votre demande à [RHinfo@latecoere.aero](mailto:RHinfo@latecoere.aero), et en précisant votre nom, prénom, site de rattachement et matricule. Toute autre demande adressée à cet e-mail ne pourra pas être traitée. Pour toute question, rapprochez-vous directement de votre manager. Retrouvez également ces flashes d'information sur la page web [www.latecoere.aero/RHinfo](http://www.latecoere.aero/RHinfo) (accessible depuis tout appareil). Toute diffusion externe est prohibée.

# **LATÉCOÈRE**